

Délibération n°8	Conseil Municipal du 27 juin 2016
Direction des Services Techniques	Domaine de compétence : 3.2 Aliénations
Objet : Vente de véhicule terrestre.	
Rapporteur : Monsieur Lucien BONVOISIN	
Synthèse de la délibération :	Vente d'un Renault Poids Lourd 19 tonnes.

**Vu** le code général des collectivités territoriales,  
**Vu** les articles du Code général de la propriété des personnes publiques,

**Considérant** le montant de la vente du véhicule suivant : un Renault G280, poids-lourd 19 tonnes immatriculé 4562PX62, de 1992 mis aux enchères et attribué à l'acheteur pour un montant s'élevant à 6 655 euros,

**Considérant** que le Conseil Municipal est compétent pour décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers au-delà de 4 600 €,

**Il est proposé à l'Assemblée** d'autoriser Monsieur le Maire à vendre le Renault G280, un poids-lourd 19 tonnes immatriculé 4562PX62, de 1992 ayant été mis aux enchères via le site Webenchères et attribué à l'acheteur pour un montant s'élevant à 6 655 euros, et d'encaisser la recette afférente.